


PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
12	1

Date de convocation
10/09/2025

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le : 01/10/2025

Acte affiché le : 01/10/2025

Titulaires présente.s votant.e.s : Annick Barré,
Dominique Cogen, Catherine Henry, Joëlle Le Bihan,
Hubert Le Lann, Sandra Le Nouvel, Rémy Le Vot,
Jean-Charles Lohé, Jacqueline Mazéas, Michel
Morvant, Éric Prigent, Bernard Saliou

Suppléant présent votant : Catherine Boudiaf

Titulaires excusés : Tugdual Braban, Renée Courtel,
Jean-François Dumontel, Françoise Guillerm
Guillaume Robic, Patrick Urien

Suppléants présents non votants :

Suppléants excusés non votants : Paul Cozic

L'An deux mille vingt-cinq, le 17 septembre s'est réuni
le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne
(PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Charles
Lohé.

Création d'un emploi non permanent à temps non complet de catégorie A pour catégorie A pour le poste d'un.e chargé.e de projet archéologie auprès de la Destination Cœur de Bretagne

Afin d'apporter une continuité et un aboutissement du projet archéologique engagé depuis 2024, en raison des co-financements prévus pour 2026 et sous réserve des décisions du Comité de pilotage de la Destination, le Président du PETR Pays COB préconise la création du poste d'un.e chargé.e de Projet archéologie auprès de la Destination Cœur de Bretagne selon les modalités suivantes :

En 2024, la Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh a été lauréate d'un appel à projets de la Région Bretagne pour mettre en œuvre son projet de valorisation du patrimoine archéologique.

La destination a identifié une quarantaine de sites « coups de cœur archéo ». Ils ont vocation à devenir des portes d'entrées de l'archéologie en Cœur de Bretagne pour faire connaître l'histoire du territoire et ces spécificités au plus grand nombre.

Les sites archéologiques du Cœur de Bretagne se démarquent grâce leur diversité, leur inscription paysagère, leur environnement préservé, leur accès privilégié...

Grâce à l'accompagnement de la Région Bretagne, la Destination déploie une méthodologie innovante et ambitieuse pour développer et structurer une offre touristique autour de l'archéologie.

Les enjeux du projet sont multiples :

- Faire de la Destination Cœur de Bretagne un territoire identifié et reconnu pour son patrimoine archéologique
- Définir un positionnement et une cohérence à l'échelle de la Destination Cœur de Bretagne pour la valorisation de ces sites.
- Raconter les sites à travers des thématiques diverses et propres au territoire
- Utiliser le patrimoine archéologique pour éclairer le l'histoire présente et envisager l'avenir
- Identifier des fils de l'histoire pour mettre en récit le patrimoine archéologique
- Innover et proposer de nouvelles approches de valorisation et d'interprétation des patrimoines pour révéler le potentiel du territoire.
- Rendre compréhensible les sites à tous les publics : amateurs, novices, visiteurs, scolaires, habitants etc.
- Renvoyer, répartir, diffuser les flux de visiteurs.

Principales missions prévus pour l'emploi de chargé.e de projet archéologie :

- Mobiliser les acteurs du tourisme, du patrimoine et de l'archéologie pour mettre en œuvre le projet
- Coordonner la mise en œuvre des projets communaux spécifiques à l'échelle des 10 EPCI et faire le lien entre les équipes régionales et les partenaires locaux.
- Finaliser un guide de préconisation d'aménagement des sites archéologiques, en lien avec l'équipe projet de la Région Bretagne et proposer des outils et supports de valorisation
- Assurer le déploiement des outils préconisés et validés par le Comité de pilotage de la Destination Cœur de Bretagne
- Accompagner les gestionnaires des sites coups de cœur dans l'animation et les aménagements de valorisation (si nécessaire recherche de financements complémentaires...)

Pour mener ces missions, le Président propose la création, selon les missions définies ci-dessus, d'un emploi non permanent de chargé.e de Projet archéologie, à temps non complet pouvant aller jusqu'à 28 heures hebdomadaires selon les décisions du Comité de pilotage de la Destination Cœur de Bretagne, en catégorie A, filière administrative, à compter du 1er février 2026 et pour une durée de 11 mois selon les co-financements prévus. Selon l'avancée du projet et l'évolution des subventions, ce contrat pourra être renouvelable dans la limite de 3 ans.

Les candidats devront justifier d'un diplôme de niveau BAC+5 et d'une expérience avérée en lien avec les missions proposées.

La rémunération est fixée en référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Le régime indemnitaire (RIFSEEP) instauré par la délibération N°2018-10 du 18 mars 2018 est applicable.

Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L332-24 et le décret 2020-172 du 27 février 2020 relatif au contrat de projet dans la fonction publique,

Le Comité syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- Adopte la proposition du Président ;
- Inscrit au budget les crédits correspondants ;
- Modifie le tableau des effectifs ;
- Donne mandat au Président pour prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cet acte.

**Le Président,
Jean-Charles Lohé**

